

## Espoirs et vigilance !

En mai 1936, après la victoire du Front Populaire, les Congés payés n'ont pas été obtenus sans lutte. Pour cela, les ouvriers ont multiplié les grèves et les occupations d'usines pour maintenir une forte pression sur la gauche qui arrivait au pouvoir en plein marasme des années trente.

Si après un quinquennat de reculs sans précédent dans l'enseignement professionnel nous pouvons espérer une amélioration ou au moins un ralentissement des dégradations, nous devons plus que jamais nous mobiliser et faire entendre notre voix.

En effet, les menaces pesant sur l'Enseignement Professionnel Initial Public perdurent, notamment par le biais de l'alternance, du mixage des publics induits par les plans de formation régionaux. C'est d'autant plus le cas en période « d'austérité »...

De plus avec une trentaine de mesures de carte scolaire, la diminution de la capacité d'accueil et de l'offre de formation des établissements, la réforme du bac pro administration, etc..., la préparation de rentrée 2012 est pour le moins inquiétante et douloureuse...

Plus que jamais, nous devons faire savoir aux politiciens nos besoins, nos revendications. Ils doivent entendre que l'Ecole et en particulier l'Enseignement Professionnel est un investissement impératif pour l'avenir. Ils doivent comprendre que l'Enseignement Professionnel Initial Public est le seul moyen de former des professionnels compétents mais aussi des individus épanouis et des citoyens avertis.

Le SNUEP-FSU soutient toutes les initiatives locales ou de plus grande ampleur. Pour un enseignement professionnel de qualité, faisons entendre notre voix...

Virginie Bouvot

**SOMMAIRE** : p.1 édito - p.2 Rentrée 2012, Plan de titularisation - p.3 Mutations, Formation professionnelle -p.4 Hors Classe

### Contacts SNUEP

- 06 59 99 10 87 (Mathieu Lardier)  
06 18 44 97 65 (Karine Thuillier)  
snuepbesancon@gmail.com
- <http://snuep-besancon.eklablog.fr>  
[www.snuep.com](http://www.snuep.com) (site national)

Déposé le 16 mai 2012  
Dispensé de timbrage

Besançon CTC



## Lycée Professionnelle : une situation d'urgence

A l'heure des suppressions massives de postes, alors que nos collègues victimes de mesure de carte scolaire sont dans l'incertitude la plus totale de se voir attribuer un nouveau poste acceptable, alors que notre métier est déprécié, notre conscience professionnelle mise en cause, comment être optimiste ?

La réalité est effectivement sombre : 74 postes supprimés dont 27 mesures de cartes, c'est une saignée que notre académie subit à nouveau, conséquence directe de la réforme du bac professionnel. Des LP sont particulièrement touchés : LP d'Audincourt, LP Montciel de Lons, LP Monjoux de Besançon... la liste est longue et les mobilisations d'établissements qui ont eu lieu, les arguments avancés par nos représentants n'ont su faire reculer la politique menée par le Recteur et ses acolytes qui ont dû reconnaître que leurs choix étaient purement budgétaires. Mais aucune lutte n'est vaine. Elles ont permis aussi bien aux élus des collectivités territoriales qu'aux parents de comprendre que l'intérêt des jeunes et leur formation étaient sacrifiés sur l'autel de la finance.

Face à la volonté de broyer la formation professionnelle initiale, en relançant coûte que coûte l'apprentissage, nous devons tenir bon.

« *Le développement de l'alternance en terminale professionnelle - soit en apprentissage, soit en regroupant une partie des périodes de formation en entreprise - sera encouragé.* » Circulaire de rentrée 2012

Dans chaque instance, chaque conseil d'administration, face aux parents ou aux simples citoyens, face au nouveau président, nous devons rappeler l'importance de la formation initiale publique, celle qui donne à chaque jeune sans discrimination les moyens de devenir un citoyen responsable, un professionnel capable de s'adapter, un être humain ouvert aux autres. Professeurs de lycée professionnel, soyons fiers de notre métier, et gardons l'espoir que notre énergie sera mise au service de l'avenir.

Mathieu Lardier

## Lons-le-Saunier, LP en galère

L'humeur est plutôt morose dans les LP lédoniens et pour cause... Le LP Montciel subit la dernière phase de la réforme du bac pro avec la fin des « bourrelets » et la création du bac pro gestion administration regroupant en une seule section les classes de secrétariat et de comptabilité... Au LP Le Corbusier, des sections vont désormais recruter à 6 élèves ce qui risque de se solder par la fermeture pure et simple de ces « mini-sections » ou par le mixage des publics (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années et/ou formation initiale et alternance)...

Pour les seules classes de secondes (bac pro et CAP), avec les 48 places de moins à Montciel et les 18 perdues au Corbusier, c'est 66 places offertes en

moins pour les élèves sortant de 3ème du bassin lédonien... 66 élèves qui s'agglutineront dans les classes des LGT et sortiront pour beaucoup sans diplôme et encore plus brisés et dégoûtés de l'école...

Victor Hugo écrivait : "*Ouvrez des écoles, vous fermerez des prisons*"... Avec la casse de l'enseignement public (fermeture de classes massive et classes surchargées dans le primaire et le secondaire, suppression des raseds, baisse de la capacité d'accueil et fermeture de sections dans les LP...) et le projet de construction d'une "prison-modèle" à Saint-Julien-sur-Suran, la politique jurassienne semble prouver que le contraire peut fonctionner : "*Fermons des écoles, nous ouvrons une prison!*"

Virginie Bouvot

## Plan de titularisation : Quelques élu-es et beaucoup d'oublié-es

La loi, adoptée le 12 mars 2012, va laisser sur le carreau un grand nombre de non-titulaires. Ce plan de titularisation est loin d'être un véritable plan de résorption de la précarité. Sur 25 000 non-titulaires du second degré de l'Education nationale seulement 8 600 répondraient aux critères. Pour notre académie une centaine de non-titulaires (sur 400) pourront prétendre à la titularisation, du fait des conditions ultra sélectives mises en place. L'accès à la titularisation se ferait par concours réservés, ce qui est inacceptable, car cela entraînerait une sélection conduisant à la mise à l'écart de nombreux collègues qui pourtant apportent satisfaction depuis des années. Parallèlement, cette loi permet le passage d'un CDD à un CDI, ce qui ne résout en rien la problématique de la précarité dans la fonction publique. Depuis 5 ans le gouvernement supprime massivement des postes et développe la précarité dans l'Éducation nationale. Comment croire que ce plan résoudra le problème de précarité et répondra aux attentes des collègues ?

Le SNUEP-FSU revendique la mise en place de concours nationaux adaptés, accompagnée d'une ouverture de poste en conséquence, pour tous les personnels non titulaires ayant plus de trois ans d'ancienneté.

*Le secteur corpo du SNUEP-FSU travaille actuellement à la réalisation d'une synthèse de la loi et à ses applications dans le second degré de l'Education nationale.*



Mathieu Lardier  
PLP Maths sciences



Karine Thuillier  
PLP Eco Gestion Comptabilité



Virginie Bouvot  
PLP Lettres Histoire Géographie



Adrien Garde  
PLP Génie Mécanique Construction

## Nos commissaires paritaires vous informent

Bien que le déroulement des élections professionnelles d'octobre 2011 ne nous ait pas satisfaits, le SNUEP-FSU Besançon progresse très fortement. Par leur vote, les PLP de l'académie soutiennent le SNUEP-FSU et lui font de plus en plus confiance pour la défense de l'Enseignement Professionnel Public et de ses personnels. Les élus du SNUEP-FSU agiront en CAPA pour le respect du paritarisme et de l'équité de traitement dans la gestion de carrière des PLP.

### Pas de poste, pas de mutation !

Ces dernières années, il n'y a guère que les personnes devant être obligatoirement affectées qui obtiennent une mutation. Seulement 8 collègues sur les 34 personnes participant de façon volontaire au mouvement inter académique obtiennent une mutation. Parmi les 19 stagiaires, 8 restent dans l'académie.

Le mouvement intra académique ne s'annonce pas sous de meilleurs augures. Dans la plupart des disciplines le nombre de collègues devant obtenir une affectation (mesures de carte, entrants dans l'académie) est nettement supérieur au nombre de postes offerts au mouvement : en Lettres-Histoire 7 pour 1 poste, Maths-Sciences 8 pour 1 poste, en Electrotechnique 4 pour 0 poste... Bon nombre de collègues victimes de carte scolaire vont se retrouver TZR, les entrants risquent d'être affectés par la procédure d'extension sur des vœux non formulés, et les collègues en poste de l'académie souhaitant obtenir une mutation pour améliorer leurs conditions de vie liées au travail devront encore patienter ....

Les commissaires paritaires du SNUEP-FSU suivent votre demande de mutation. Ils vérifient les éléments de barème pris en compte par l'administration. Ils vérifient le projet de mouvement établi par l'algorithme du Rectorat et proposent des améliorations dans le respect des règles et l'équité des personnels. A la phase d'ajustement, ils suivent avec attention l'affectation des TZR et les demandes d'affectations provisoires.

### Congés de formation

Pour l'année 2012/2013, l'académie de Besançon disposait d'un contingent de 35 mois de formation à attribuer aux 11 demandeurs. 4 congés ont été attribués : 3 pour préparation à l'agrégation ou capet, un pour projet personnel. Les élus du SNUEP-FSU ont dû batailler pour faire respecter le premier critère d'attribution qui est le nombre de demandes effectuées par le ou la collègue. Le rectorat voulait attribuer un congé de formation à des personnes pour qui c'était leur première demande privant ainsi d'autres collègues demandant depuis plusieurs années.

Le SNUEP-FSU regrette que la demande de congés de formation de certain collègue soit refusée en raison du manque criant de remplaçants.

### DIF (droit individuel à la formation professionnelle)

Lors du CTA de mars, le rectorat a présenté sa politique en matière de formation professionnelle, notamment la mise en place du DIF. Tout enseignant a le droit à 20h de formation individuelle par an dans la limite de 120h. Le DIF est utilisé à l'initiative du fonctionnaire et fait l'objet d'un accord avec son administration. L'administration accordera le DIF en fonction de l'intérêt que présentent les projets ce que conteste le SNUEP et la FSU. En 2011/2012, seulement 8 demandes sur 24 ont été accordées et pour la plupart, elles n'ont pas donné lieu au versement de l'indemnité (50% du traitement horaire). Pour donner lieu à indemnité, la formation doit se dérouler de préférence pendant les vacances scolaires. Pour le SNUEP et la FSU, cette règle est une interprétation abusive du décret qui parle de temps de service et non de période de vacances scolaires.

Pour l'enseignement professionnel  
> Ne lâchons rien!

## Hors classe

La CAPA qui étudiera les promotions à la hors classe se réunira le 20 juin.

Sur notre site, vous trouverez une note explicative sur les éléments de barème pris en compte pour l'avancement à la HC. Le barème actuel favorise l'accès à la hors classe de plus en plus tôt privant des dizaines de collègues du 11<sup>ème</sup> échelon de cette revalorisation salariale et par voie de conséquence d'une retraite calculée sur l'indice de la HC.

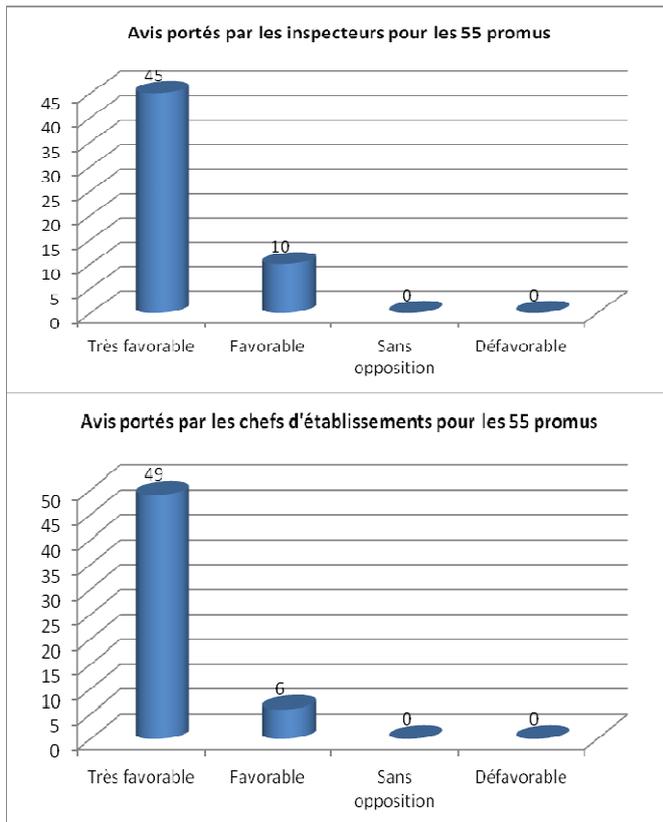
	Ancienneté dans le 11 <sup>ème</sup> échelon							10 <sup>ème</sup> Echelon
	≥6 ans	5 ans	4 ans	3 ans	2 ans	1 an	moins d'1 an	
Nb de PLP promus	2	4	3	3	5	10	13	15

Le SNUEP-FSU, demande le retrait de toutes les bonifications « au mérite » données par les inspecteurs et les chefs d'établissement et l'application d'un barème qui ne prenne en compte que l'ancienneté de carrière afin que tous les PLP puissent partir à la retraite avec le dernier échelon de la HC.

**N'hésitez pas à nos contacter. Envoyez-nous votre fiche de suivi individuel téléchargeable sur notre site :**

[snuep-besancon.eklablog.fr](http://snuep-besancon.eklablog.fr)

**En 2011, 55 PLP ont été promus à la Hors Classe. Le barème du dernier promu était de 236,5 pts.**



## CCF

La plupart d'entre nous vivons la dernière partie de l'année comme une course contre la montre, occupés à la préparation des CCF des certifications intermédiaires, des CAP ou encore du bac... travail laborieux et chronophage. Les CCF constituent non seulement une augmentation de la charge de travail mais augmente le stress et le mal-être au travail. L'enseignant se retrouve seul responsable du bon déroulement des épreuves : convocation, élaboration des

sujets, emploi du temps et répartition du matériel informatique ou expérimental, équité entre les candidats... Et lorsque l'enseignant est obligé de prendre sur son temps libre pour faire passer les CCF, l'administration lui refuse toute compensation financière au prétexte qu'il touche des indemnités .... Merci qui ??

Le SNUEP-FSU exige le retour aux épreuves terminales et ponctuelles.

### Je souhaite recevoir des informations par la section académique du SNUEP-FSU

A retourner : Par courrier : SNUEP FSU, Maison des syndicats, 4B rue Léonard de Vinci, 25000 Besançon ou par mail : [snuepbesancon@gmail.com](mailto:snuepbesancon@gmail.com)

Nom d'usage ..... Prénom .....

Nom patronyme ..... Né(e) le : .....

Adresse postale.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Merci d'indiquer très lisiblement votre e-mail : .....

Spécialité dans laquelle vous enseignez : .....

Etablissement d'affectation Nom : ..... Ville : .....

Etablissement d'exercice si différent Nom : ..... Ville : .....

**Pour l'enseignement professionnel**  
**> Ne lâchons rien!**